

ASSEMBLEE GENERALE
17 Avril 2025

- * Accueil par Eric ANGELLOZ-NICOUD, Président
- * Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente,
- * Rapports d'activités de l'Association et de la MFR par Delphine CHAILLOT, Vice-Présidente
- * Rapport financier 2024 et vote des cotisations par M. Denis CONVERS, Trésorier
- * Rapport du Commissaire aux Comptes
- * Budget prévisionnel 2025 par Mr Frédéric BATTISTELLA, Directeur
- * Renouvellement et élections des membres du Conseil d'Administration
- * Rapport moral / d'orientation par le Président
- * Clôture de l'Assemblée

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

DE L'ASSOCIATION MFR LE VILLARET

Le 12 Avril 2024 à 18H00 les membres de l'association de la Maison Familiale Rurale se sont réunis sur convocation écrite.

L'Assemblée Générale se réunit valablement quel que soit le nombre de présents, il n'y a pas de quorum.

Les votes se font à main levée tout le monde étant d'accord. Les pouvoirs sont interdits, les décisions sont donc réputées valables.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par :

- Eric ANGELLOZ-NICOUD, président de l'association,
- Delphine CHAILLOT, vice-présidente,
- Denis CONVERS, trésorier,
- Frédéric BATTISTELLA, en sa qualité de directeur de la MFR.

Après lecture du compte-rendu de l'AG 2023 par le Président,

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport d'activités de l'association par Delphine CHAILLOT,

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport d'activités de la MFR et du focus fait sur le séjour intergénérationnel Part 'âges 2023 par les élèves de Seconde SAPAT de la MFR et de Karine Barone et Christian Combaz, accompagnateurs,

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes par Denis Convers

Celui-ci est approuvé à l'unanimité, le résultat de - 66'737,75 € est affecté au report à nouveau.

Après la présentation du budget prévisionnel par Frédéric BATTISTELLA **celui est approuvé à l'unanimité**

Après explications sur le montant des cotisations pour adhérer à l'association,

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Les administrateurs démissionnant sont : **Céline Manzoni, Paméla Dupré et Arnaud Pillods**

Les administrateurs sortant ne se représentant pas sont : Frederic Bottolier-Curtet et Convers Joffrey

Les administrateurs sortants et se représentant sont réélus à l'unanimité : **Delphine Chaillot, Christian Combaz et Fabrice Anthoine**

1 administratrice est également élue à l'unanimité, elle a été cooptée en Décembre 2023 il s'agit de : **Sandrine Reynaud**

Après lecture du rapport moral et d'orientation par Eric Angelloz-Nicoud,

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le procès-verbal a été dressé par Eric Angelloz-Nicoud, Président.



RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASSOCIATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 AVRIL 2025

La Maison Familiale a la particularité d'être une association. Cela signifie concrètement que les décisions sont prises par les acteurs de la maison (maîtres de stage, parents d'élèves, anciens élèves...)

Depuis la dernière Assemblée Générale le 29 Avril 2024, le Conseil d'Administration composé de 13 personnes s'est réuni 5 fois, les 27 Juin 2024, 19 Septembre 2024, 07 Novembre 2024, 23 Janvier 2025, 13 Mars 2025.

Le bureau composé de 5 personnes s'est réuni 3 fois les 22 octobre 2024, 05 Décembre 2024 et le 26 février 2025.

S'il est vrai que les décisions majeures sont prises lors des réunions, il est un aspect important du rôle d'administrateur : celui de contribuer à faire vivre l'établissement.

Ainsi, chaque année, un bureau a pour objet de valider les investissements à venir l'année suivante. A noter toutefois, l'aide précieuse du Conseil départemental sur les investissements, dans le cadre d'une aide globale apportée aux MFR des Savoie.

A la maison familiale du Villaret, des commissions composées d'administrateurs et de membres de l'équipe sont mises en place annuellement pour réfléchir sur ce qui existe et améliorer le quotidien. Elles sont débriefées à chaque CA et les propositions sont soumises au vote du CA pour une mise en application à la MFR. Elles peuvent évoluer, ou être modifiées.

COMMISSION PROJET D'ASSOCIATION :

La commission Projet d'Association est une commission centrale et transverse au sein de la MFR.

Depuis la réécriture de notre projet d'Association en 2022, la commission composée de 11 membres (équipe et administrateurs) mène chaque année un travail de réflexion sur une thématique différente.

En 2024, il nous a semblé prioritaire de choisir la thématique de l'attractivité et les pistes pour améliorer la visibilité de la MFR sur le territoire.

Depuis l'AG 2024, nous avons fait 6 réunions de travail ce qui nous a permis de lister ce que nous faisons déjà, ce qu'il était possible d'améliorer avec nos ressources et nos compétences internes.

Il est de notre responsabilité de renforcer l'ancrage et la présence de la MFR le Villaret sur le territoire pour répondre aux besoins des jeunes et des adultes en termes de formation. Nous avons renforcé la communication autour de l'offre locative lors des vacances scolaires et les Week-end avec une présence dans les gîtes de grands groupes.

Nous devons être identifiés dans les structures locales (centre périscolaire les Abeilles, le Foyer d'animation, Les collèges à Thônes par exemple), par le plus grand nombre de jeunes qui fréquentent ces lieux.

Pour atteindre les jeunes et leur famille, nous avons sollicité l'aide des Présidentes et Présidents des associations de la communauté des communes de la vallée de Thônes. Nous leur avons demandé de partager à leurs adhérents un flyer de notre MFR accompagné d'un mail à leur destination, cela est une opportunité d'atteindre plus de 2'000 personnes en un clic !

Pour l'année 2025, nous avons choisi la thématique « le lien avec les parties prenantes » et nous avons priorisé les familles, comment mieux les impliquer dans la vie de l'Association.

Le COPIL (Comité de Pilotage) :

A la rentrée de Septembre 2024, le Président et le directeur, ont souhaité revoir l'ensemble des commissions, qu'elles soient obligatoirement co-piloter par un membre de l'équipe et du conseil d'administration.

Ainsi, le comité de pilotage est composé de chaque duo responsable, il donne la feuille de route à chaque commission, ce qui est attendu en termes de processus et de contenu. Cette commission se réunit 2 à 3 fois par an pour faire un suivi global.

COMMISSION FINANCES :

Le président et le trésorier de l'Association, le directeur, la comptable et des salariés de l'équipe animent la commission.

Elle propose les orientations budgétaires et les impacts financiers de modification de l'organisation nécessaire au fonctionnement, à faire valider par le bureau ou le CA.

En lien avec le comptable de la Fédération Départementale, elle réalise le suivi budgétaire de l'exercice en cours.

En 2024, comme les années précédentes, la commission est confrontée à un déséquilibre entre les charges qui restent supérieures aux produits. La démarche de contraindre les charges de fonctionnement est engagée principalement sur les achats mais ne suffit pas à compenser des produits en baisse notamment sur le volume de contrats des apprenants. A ce stade les actions engagées ne permettent pas de viser un équilibre financier voire constater une dégradation par rapport au budget prévisionnel.

Durablement, la conséquence de cette situation est une dégradation de la trésorerie qui pourra rapidement mettre en cause le fonctionnement de la MFR.

A ce titre le budget prévisionnel 2025 devra être élaboré et adapté en fonction des nécessités contextuelles et des opportunités d'économie identifiées.

Le détail des comptes de résultats vous sera présenté par Denis Convers, trésorier de la MFR, dans son rapport financier.

COMMISSION PROSPECTIVE FORMATION :

La commission s'est réunie en Novembre 2024 et Février 2025, la prochaine réunion est programmée courant Avril.

En 2024, **Le Bac Pro ASSP** est retenu comme nouvelle formation potentielle et fait l'objet d'une publication à titre de projet sur le site de la MFR.

Le Copil travaille sur l'organisation et le contenu pédagogique de cette formation. Les salons et Portes ouvertes de début 2025 doivent permettre de connaître l'intérêt porté par les jeunes sur cette formation. Le CA et la Direction statueront sur l'opportunité d'une ouverture en Septembre 2025.

La commission oriente son investigation vers des formations cibles qui font partie en majorité de formations proposées par le réseau MFR. L'objectif est de contacter les MFR référentes avec le guide questionnaire pour prendre connaissance du contexte pédagogique et de la performance de ces formations auprès des apprenants et des professionnels.

Les formations concernent soit des titres pros qui s'adressent à un public en situation d'emploi, de recherche d'emploi ou de conversion, soit des diplômes d'état en formation initiale ou professionnelle.

Les retours d'enquête seront présentés lors de la séance en Avril.

COMMISSION ECO CITOYENNETE :

La commission est en charge de réfléchir et de mettre en place des actions qui permet de répondre aux critères de lycée écoresponsable. C'est ainsi que le comité d'administration et l'équipe ont fait le choix depuis plusieurs années, d'inscrire notre MFR, dans une démarche de développement durable. Les initiatives réalisées ont été fructueuses : recyclage des déchets, réutilisation du papier, produits d'entretien écolabellisés, économies d'énergie....

Cette année, les objectifs de la commission étaient de communiquer sur nos actions de développement durable. Après avoir mis en commun nos idées, quelques projets sont en cours de réalisation : comme la création d'un encart sur notre site internet, un document pour nos fournisseurs, des affiches explicatives sur le tri sélectif dans la salle du personnel et les appartements, et à long terme, le souhait de réaliser avec la participation des jeunes, une petite vidéo humoristique sur nos actions. Nous avons également l'envie de créer une recyclerie participative, gratuite et accessible à tous, et dans l'air du temps, la recherche du lieu idéal au sein de la maison, est au cœur de nos débats.

Les idées des jeunes pour cette commission sont toujours les bienvenues.

COMMISSION RH :

Nous avons constitué une commission RH, très restreinte, dans le cadre de la future mise en place de la nouvelle convention collective des MFR. Celle-ci ayant été repoussée à 2026 au minimum, nous n'avons donc pas fait de réunion à ce jour, cela sera plus tard en 2025 lorsque nous aurons plus d'informations de la part de l'Union nationale.

Chères familles, étant adhérentes de notre association, vous êtes parties prenantes de nos valeurs, mais vous pouvez également dès aujourd'hui être acteur en rejoignant notre CA. Pour vous faire une idée de notre rôle, nous vous proposons de participer à une réunion de CA en cours d'année, avec possibilité de nous rejoindre ensuite si l'aventure d'accompagner vos jeunes vous tente.

Comme vous pouvez le constater le rôle d'administrateur ne se limite pas aux réunions de CA et de bureau. Ces différentes actions permettent de participer à tous les échelons de la vie de l'établissement.

Ce que nous souhaitons profondément, c'est que notre MFR soit reconnue par les formations professionnelles de qualité qu'elle propose, répondant à un réel besoin du territoire. Tout en offrant à chaque apprenant, la possibilité de se former dans un cadre accueillant et bienveillant, grâce à une équipe dynamique et soucieuse de l'accompagnement de chacun dans son devenir professionnel.

Je remercie sincèrement l'ensemble des membres de l'équipe et du CA (pour le CA donnant de leur temps et de leur énergie bénévolement) pour leur implication au sein de notre association et du travail accompli dans les commissions, afin de poursuivre les missions et les objectifs de notre maison dans les meilleures conditions possibles malgré ces temps difficiles. Je conclurai par ce proverbe « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Delphine CHAILLOT avec la collaboration des membres du conseil d'administration.

Rapport d'activités de la MFR
Au fil des 12 derniers mois

OUVERTURE CULTURELLE

Festival des Résistances Thônes
Spectacles Bonlieu
Conférence sur les Açores
Exposition développement durable à
Bonlieu
Musée de Thônes

MOBILITÉ

Erasmus Danemark : 1ère MA
Les BTSA I sont partis aux Açores,
en Suisse, en Pologne, les Canaries,
Nord Est Espagnol.

L'ORIENTATION

Visite au BIJ/Mission Locale
Tables rondes
Interventions
Accompagnement Parcoursup

INTERVENTIONS

Le don d'organes
L'Europe
Erasmus +
L'OFB
Les Jeunes Agriculteurs
Jeunes et sexualité
Les droits et devoirs des
apprentis
Les acteurs de l'ESS
Professionnel de la
communication

VIE RÉSIDENTIELLE

Halloween
Repas Noël
Soirée musique
Conférences
Animations jeux
Ateliers créatifs /Cours de danse

"RAPPORT D'ACTIVITÉS"

TEMPS FORTS

Animations seniors
Guign'Olympic
Séjour Partage
Sécurité routière
Foire St Maurice
Vaches en Piste

VISITES TECHNIQUES/ACTION

Écomusée du Bois et Forêt
La Source
La Fourmilliante
Le Hameau des Alpes
Grand-Bornand, station
durable ?
Diagnostics pour l'écomusée du
bois et pour le CCAS
Château de Menthon en
anglais
Actions avec chantier
d'insertion

SORTIES FIN D'ANNÉE/ INTÉGRATION

Lac d'Annecy Laser game
Paddle Tir à l'arc accrobranches
Nuit en refuge .
Lasergame /

Rapport Financier 2024

Contexte de fonctionnement

Compte tenu de la projection en forte dégradation du résultat de 2024, le CA et la Direction ont souhaité inviter le Commissaire aux Comptes, M MESSAHLI, au CA de validation des comptes le 15 04 2025 pour partager son expertise sur les causes systémiques du résultat négatif et les orientations souhaitables en termes de modèle économique de l'activité de la MFR à envisager pour les années à venir.

Analyse du résultat net

En 2024 le résultat net est négatif pour un montant de -153903.62€ en forte dégradation par rapport au résultat de 2023 d'un montant négatif de - 66737.75 € compte tenu de produits exceptionnels.

Une partie de la dégradation en 2024, de l'ordre de 30000 €, concerne la perte de 12000€ du solde du CFA régional (produits attendus en 2024 pour les contrats exécutés en portage avec le CFA régional) et la provision de 18000€ pour risques du contentieux prudhommal en cours.

Or ces 2 faits assignables le résultat propre au fonctionnement serait négatif de - 124000€.

Le décalage de fonctionnement par rapport à 2023 est proche de 58000€.

Ce recul est essentiellement lié à une diminution des produits d'exploitation sur les contrats Minagri pour 90000 € en lien avec un creux des effectifs et le départ d'un groupe important en terminale. Les produits liés aux contrats d'apprentissage sont légèrement supérieurs à ceux de 2023 bien qu'une baisse des effectifs sur le DEAP soit à noter à la rentrée de Septembre 2024 et qui aura un impact sur l'exercice 2025.

Les charges d'exploitation en 2024 restent équivalentes à celles de 2023 et supérieures aux produits d'exploitation.

En structure de fonctionnement, l'exercice 2024 démarre avec une position négative sur la base d'un exercice déficitaire en 2023. Le déséquilibre inscrit dans le fonctionnement budgétaire fin 2023 reste en contrainte budgétaire pour l'exercice 2024.

En conséquence, l'écart entre charges et produits de 2024 s'ajoutent au décalage de la situation en début d'exercice.

Deux paramètres se cumulent dans le compte de résultat ;

Le déséquilibre structurel du budget prévisionnel auquel s'ajoutent des événements non maitrisables ou difficilement évaluables.

L'excédent brut d'exploitation (EBE), c'est-à-dire les produits moins les charges sans tenir compte de [amortissements + subventions d'investissement + charges et produits financières] devient négatif pour un montant de -21080.93€ par rapport à un EBE de 76539,10€ en 2023 soit une amplitude de dégradation du fonctionnement de 97620.03 € / 2023

L'analyse des causes du déficit structurel

- La baisse historique des effectifs sur le service à la personne donc des produits liés.

Projection

Pour 2025, le déséquilibre récurrent constaté en 2024 contraint le budget prévisionnel.

La présentation du budget prévisionnel 2025 s'accompagne de l'analyse structurelle du budget et des orientations envisageables à travailler en CA.

Je remercie M MESSAHLI pour son expertise dans l'analyse structurelle du résultat et pour son accompagnement dans une réflexion de construction d'un modèle économique viable et pérenne de notre activité.

Je remercie l'équipe qui accompagne les apprenants au quotidien dans leur projet de formation et dans la recherche d'élargissement du champ de compétences à dispenser pour répondre aux besoins des jeunes et des adultes.

Je remercie l'ensemble des acteurs associatifs, professionnels, institutionnels et financiers pour leurs actions, aides et interventions dans l'accomplissement de l'objectif pédagogique de notre MFR.

Dans le contexte complexe de l'apprentissage, la motivation des apprenants et leur réussite sont une invitation à la persévérance pour entreprendre les mutations nécessaires à la performance durable de la MFR.

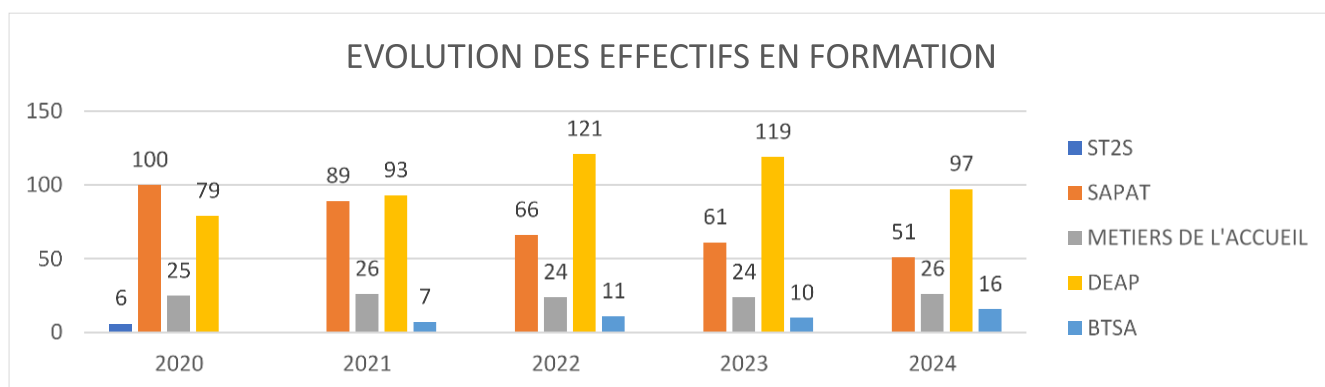
Les pièces comptables ont été vérifiées, les écritures correspondent aux documents présentés, que la comptabilité est correctement tenue et que les comptes bancaires correspondent. Les pièces comptables sont à disposition et consultables auprès du directeur ou de la comptable de la MFR sur demande.

Je propose à l'Assemblée Générale

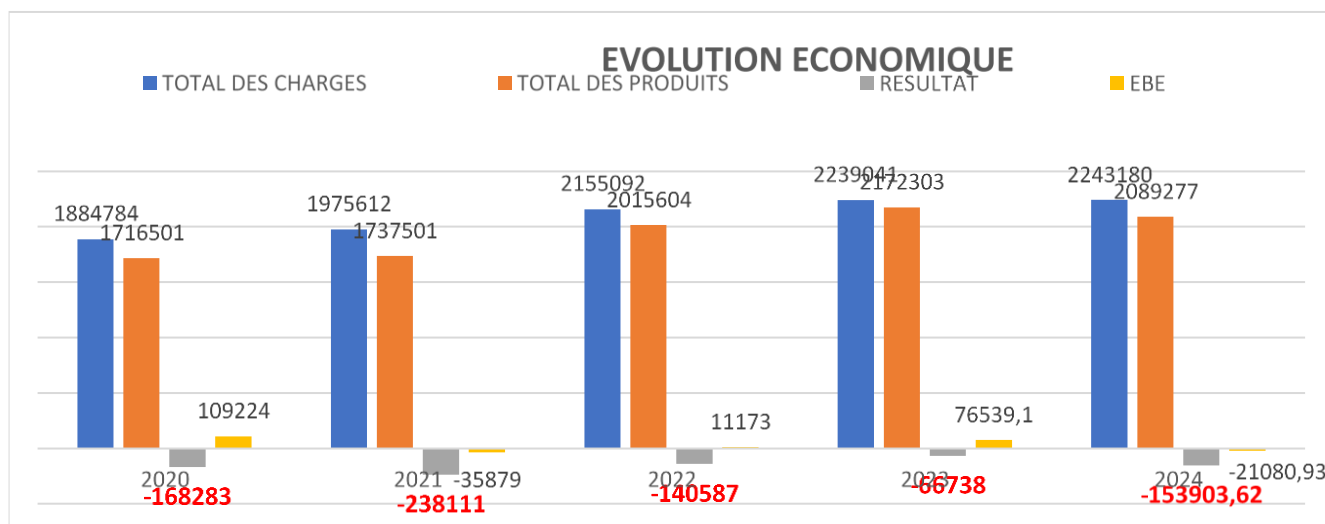
- D'approuver les comptes tels que présentés
- D'affecter le résultat négatif de - 153903,62€ au report à nouveau
- De donner quitus aux administrateurs pour leur gestion.

EVOLUTIONS 2024

Evolution des formations



Evolution économique



RESULTATS AUX EXAMENS

DIPLOME	SPECIALITE	INSCRITS	PRESENTE S	ADMIS	%
BAC PRO	SAPAT	22	22	18	86%
BTSA	DATR	4	4	4	100%
BAC PRO	Métiers Accueil	8	8	8	100%
DE	Auxiliaire puériculture	77	72	47	65%
TOTAUX		111	106	77	73%

TAUX MOYEN DE REUSSITE : 73 %

LE DEVENIR DES ELEVES

BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DES TERRITOIRES

18 répondants sur 18

11 en formation :

- 5 en DEAS (AIDE SOIGNANT)
- 2 en DEI (INFIRMIER)
- 3 en DEME (MONITEUR EDUCATEUR)
- 1 en CAP AEPE (ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE)

2 en emploi :

- 1 en animation
- 1 en garde d'enfants

5 (Autres) :

- 1 en service civique auprès des personnes en situation d'handicap
- 1 en année de césure
- 3 demandeurs d'emploi

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL METIERS DE L'ACCUEIL

7 répondants sur 8

3 en formation

- 1 en BTSA DATR (DEVELOPPEMENT ANIMATION TERRITOIRE RURAL)
- 1 en BTS MCO (METIERS DU COMMERCE)
- 1 en Licence CCA

2 en emploi

- 1 hôtesse d'accueil
- 1 vendeuse

2 (Autres)

- 2 demandeurs d'emploi

BTSA DEVELOPPEMENT ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX

3 répondants sur 4

1 en formation :

En BACHELOR dans l'évènementiel

1 en emploi :

Responsable club enfants

1 (autre):

Demandeur d'emploi

DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

30 répondants sur 47

27 en emploi en tant qu'auxiliaire de puériculture (6 en hospitalier, 18 en établissement d'accueil du jeune enfant, 1 en structure mère-enfant, 1 en garde à domicile)

2 occupent un poste dans un autre domaine, sans précision

2 personnes en formation (BPJEPS et Moniteur éducateur)

65 % sont en CDD et 31 % en CDI. Le reste fait de l'intérim.

EFFECTIFS 2024/2025
MFR "Le Villaret" - THÔNES

CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SAPAT	
Seconde BAC PRO SAPAT	21
Première BAC PRO SAPAT	18
Terminale BAC PRO SAPAT	12
TOTAL	51
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Métiers de l'Accueil :	
BAC PRO Seconde	5
BAC PRO Première	13
BAC PRO Terminale	8
TOTAL	26
BTSA DATR	
BTSA - 1ère année	11
BTSA- 2ème année	5
TOTAL	16
DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE :	
AP2 S 18 / AP2 J 12 partis fin 2024	22 + 13
AP2 J 18	21
AP1 S 18/ AP1 S 12	25 + 16
AP J 25 12/ AP J 25 18 arrivés début 2025	10 + 15
TOTAL	97 en sept / 87 en janvier
TOTAL GENERAL	184 en sept/ 180 en janv

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 AVRIL 2025

ELECTIONS

ADMINISTRATRICE DEMISSIONNAIRE :

- Marion TAVERNIER
- Amélie Curt

ADMINISTRATEUR SORTANT SE REPRESENTANT :

- Eric ANGELLOZ-NICOUD

ADMINISTRATRICES COOPTEES A ELIRE

- Mélanie CABOT
- Bahar UCAK

NOUVEAUX CANDIDATS

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Nous sommes réunis ce soir pour l'assemblée générale annuelle de notre association. Nos principaux objectifs au sein de la MFR Le Villaret sont l'accompagnement des jeunes, des adultes en formation, dans leurs projets, dans une poursuite d'étude ou dans leur insertion professionnelle.

Notre maison a un fonctionnement associatif avec des adhérents : vous les familles, les jeunes, les maitres de stage ou d'apprentissage et un conseil d'administration formé principalement de parents d'anciens élèves, de parents d'élèves, d'anciens élèves et de professionnels.

L'engagement associatif au sein des MFR a longtemps été le pilier central de leur fonctionnement. Sans l'engagement des familles, des jeunes, des acteurs et partenaires locaux, les territoires n'auraient pas la chance de compter un si grand nombre d'associations en tout genre : sportives, culturelles, humanitaires par exemple et de contribuer au développement local grâce à la diversité des projets, de dynamiser les territoires au travers de différentes actions, de créer ou maintenir un lien social.

Ce modèle associatif est-il en train d'évoluer, d'être remis en cause au gré des évolutions sociétales, du rythme effréné des générations actuelles ou simplement par une attente différente de l'engagement associatif ?

Cette question complexe fait partie de notre réflexion, du projet de notre association, pour mieux vous impliquer, vous, les familles, les jeunes, les maitres de stage ou d'apprentissage dans la vie de l'association et du conseil d'administration de la MFR Le Villaret.

Le conseil d'administration est ouvert aux adhérents, vous pouvez participer activement à la vie notre structure, vous impliquer dans les décisions concernant l'orientation de l'établissement, le budget, les projets, et de contribuer à l'amélioration continue des formations selon les évolutions des métiers pour répondre aux besoins des territoires.

Nous tentons de mieux communiquer avec vous en utilisant les réseaux sociaux actuels, le site web ou les traditionnels mails.

Nous proposons des moments privilégiés et conviviaux ; comme ce soir pour renforcer les échanges, le dialogue et les rencontres.

Pourquoi pas vous impliquer dans l'organisation des portes-ouvertes, d'une fête de fin d'année par exemple ?

Vos compétences, votre regard extérieur en tant que parents, professionnels ou anciens élèves parfois nous intéresse, alors n'hésitez pas, venez découvrir notre conseil d'administration, et qui sait, cela vous donnera l'envie de vous investir autour d'une équipe dynamique, d'administrateurs impliqués dans une ambiance toujours conviviale.

En tant que Président, il me semble important d'ouvrir nos chakras, de faciliter l'engagement pour s'adapter au mieux aux possibilités, disponibilités de chacun. Sans vous, l'association ne peut exister, se renouveler, évoluer dans l'intérêt des apprenants, alors nous avons besoin de vous !

Pour conclure, je remercie toute l'équipe pour votre état d'esprit, votre engagement sans faille au cours de cette année et je remercie mes collègues administrateurs pour leur implication, leur contribution. Les diverses commissions ont montré que nous formons un bon duo avec l'équipe tout en respectant les idées, le rôle et les responsabilités de chacun.

Alors, continuons ensemble cette dynamique et longue vie à l'association

Le Président